

## **BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 MAI 2021 A 18 HEURES**

### **RELEVÉ DE DÉCISIONS**

Le VINGT MAI DEUX MILLE VINGT-ET-UN, à dix-huit heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni à la salle La Passerelle de la commune de Connerré, sous la présidence de Monsieur André Pigné, Président en exercice.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

PIGNÉ André, DELOUBES Anne-Marie, BOUCHÉ Jean-Marie, MONGELLA Arnaud, GOUPIL Laurent, AUGEREAU Nicolas, PLANCHON Anne-France, BOUZEAU Brigitte, DROUET Dominique, TRIFAUT Anthony, RODAIS Olivier, OZAN Claudine, FLOQUET Franck, PRE Michel, BARRAIS Vincent, CHRISTIANY Damien, FROGER Michel, LEMEUNIER Isabelle, LATIMIER Martial, COURTABESSIS Alain, DUGAST Claudia, LEDRU Stéphane, DUTERTRE Alain, CHAILLOUX Nathalie, ROYER Jean-Michel, BUIN Chantal, PINTO Christophe.

Excusé ayant donné mandat de vote :

Mandat	Mandataire	Date de procuration
HUBERT Jean-Paul	PLANCHON Anne-France	17/05/2021

#### **1- Désignation d'un secrétaire de séance**

L'organe délibérant désigne Madame Brigitte BOUZEAU secrétaire de séance.

#### **2- Approbation du relevé de décisions du Bureau communautaire du 22 avril 2021**

**Adopté à l'unanimité.**

#### **3- Plan mobilité du Pôle Métropolitain : réflexion sur les besoins du territoire avec le cabinet MENSIA CONSEIL et Emmanuel FRANCO (Vice-Président en charge des mobilités au Pôle Métropolitain)**

Suite à la présentation du cabinet MENSIA CONSEIL, la parole est donnée aux membres du Bureau.

Monsieur Nicolas AUGEREAU (Fatines) s'interroge sur l'échéance de la mise en place d'une offre effective de transports par le Pôle Métropolitain. Les 6 communautés de communes membres du Pôle ont délibéré en faveur du transfert de la compétence "organisation de la mobilité". 2021 étant une période de structuration de l'Autorité Organisatrice des Mobilités et de définition du projet, il est raisonnable d'envisager une offre de services à destination des entreprises à partir de mi-2022. La préparation par la Région des Contrats Opérationnels de Mobilités permettra de faire remonter des souhaits d'adaptation de l'offre de transport en commun de voyageurs dès le second semestre 2021.

Monsieur Nicolas AUGEREAU (Fatines) demande si les chefs d'entreprises du territoire seront consultés dans l'éventualité de la mise en place du versement mobilité, qui concerne tous les employeurs de plus de 11 salariés. Le Pôle métropolitain ambitionne de contacter les entreprises les plus importantes du territoire métropolitain à travers le gestionnaire des mobilités dont le recrutement est en cours. Il est évident qu'aucune offre de services ne pourra être mise en œuvre sans l'instauration du versement mobilité, compte tenu de l'état des finances intercommunales.

Monsieur Damien CHRISTIANNY (Saint-Mars la Brière) fait remarquer que le Pôle métropolitain comprendra 2 AOM (autorités organisatrices de la mobilité) intervenant sur la même aire urbaine, ce qui pourrait engendrer un problème de concordance de la stratégie. Monsieur Emmanuel FRANCO répond que le Président de la SETRAM est membre de la commission Mobilités du Pôle métropolitain, et qu'il assurera cette coordination entre les deux AOM.

Une unité d'AOM pourrait à terme être un objectif, mais dans l'immédiat une extension de l'AOM existante apparaît particulièrement complexe.

Madame Claudine OZAN (Nuillé-le-Jalais) souhaite savoir comment chaque EPCI sera représenté pour définir les solutions de transport adaptées à chaque territoire. Une concertation ad hoc sera menée au sein de chaque EPCI pour définir un plan de mobilité simplifié. Par ailleurs sont évoquées à ce stade dans le cadre de la gouvernance, la création d'une commission spécifique composée de deux représentants de chaque EPCI, et d'un comité des partenaires par EPCI, pour associer les maires et les acteurs économiques d'un même territoire.

Il est enfin demandé si cette démarche peut conduire la Région à se désengager de la politique publique des mobilités ; actuellement elle se trouve dans une dynamique de développement, un désengagement n'est donc pas à l'ordre du jour.

Monsieur Anthony TRIFAUT (Montfort-le-Gesnois) évoque l'adéquation entre le produit du versement mobilité d'un EPCI et l'offre de services mis en place sur cet EPCI. Le plan de mobilités simplifié de l'AOM doit se construire autour d'un plan propre à chaque EPCI (équilibre dans le déploiement des offres entre les différents EPCI membres du Pôle métropolitain). Monsieur Emmanuel FRANCO insiste sur le fait qu'il s'agit d'un projet commun construit sur un principe de solidarité entre les territoires.

#### **4- Point d'étape sur l'avancée du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique)**

Nouvel outil de contractualisation entre l'État et les intercommunalités, le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique) doit en principe être adopté sur chaque territoire d'ici le 30 juin prochain et ce pour une durée de 6 ans. Lors de sa séance du 25 janvier dernier, le Bureau communautaire avait approuvé le principe d'un CRTE à l'échelle intercommunale, en s'appuyant sur l'ingénierie du Pays du Mans dont la Communauté de communes est adhérente et partage le Plan Climat Air Énergie Territorial.

Les communes membres ont été sollicitées par mail afin de faire remonter leurs projets pouvant s'inscrire dans ce CRTE, étant précisé qu'ils doivent être chiffrés et programmés. Les thématiques privilégiées sont les suivantes : industrie et développement économique - transition énergétique - développement social du travail. Les projets seront sélectionnés selon ces critères et en tenant compte du PCAET.

Monsieur Jean-Marie BOUCHÉ, Vice-Président en charge des politiques contractuelles, présente l'avancée de la contractualisation, et propose une méthodologie et un calendrier. Les projets doivent être transmis avant le 31 mai prochain aux services communautaires afin de permettre leur inscription au contrat, dont la signature doit intervenir dans le courant de l'été entre le Président et le préfet de la Sarthe.

#### **5- Présence postale et accès aux services publics sur le territoire**

Pour protester contre la réduction de la présence postale sur le territoire du Gesnois Bilurien, et de manière plus générale des services publics, le Bureau valide la rédaction d'un courrier de protestation commun à l'EPCI et aux communes membres, à destination des représentants de l'État et des parlementaires du territoire.

#### **6- Information sur les travaux en commissions**

##### **a. 4e commission "Petite enfance, enfance et jeunesse"**

Madame Anne-France PLANCHON, Vice-Présidente en charge de cette commission, présente la démarche d'élaboration de la CTG (Convention Territoriale Globale), qui prendra le relai du CEJ et doit être signée avec la CAF en fin d'année. Les 2 réunions ont permis de faire participer les élus de 14 communes, qui ont apprécié échanger ensemble sur des besoins et attentes finalement partagés. Un questionnaire en ligne a été adressé aux communes et des ateliers techniques s'adressant aux professionnels de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la culture seront organisés courant juin.

b. 5e commission "Vie culturelle communautaire"

Monsieur Arnaud MONGELLA, Vice-Président en charge de cette commission, indique que le théâtre Epidaure se produira sur tout le territoire intercommunal au cours de l'été à l'occasion de spectacles gratuits (sauf le premier). La programmation de la prochaine saison culturelle est en cours, 31 spectacles et 59 représentations sont ainsi prévus, certaines étant décentralisées.

c. 6e commission "Services à la population et équipements de proximité"

Madame Claudia DUGAST, Vice-Présidente en charge de cette commission, fait savoir que Sittellia pourra rouvrir le 7 juin prochain après près de 9 mois de fermeture ; la remise en route des installations occasionne actuellement quelques soucis techniques. Par ailleurs les travaux de réfection de la tour toboggan ont été réceptionnés.

d. 7e commission "Développement économique et touristique"

Monsieur Olivier RODAIS, Vice-Président en charge de cette commission, rapporte que la commission du 5 mai propose d'accepter la construction de bâtiments blancs sur une partie de la zone d'activité des Challans, ce qui impliquerait de modifier le contrat d'aménagement avec la SECOS. La commission souhaiterait également référencer les bars et restaurants dans le prochain numéro du magazine d'informations communautaire . Enfin il est fait appel à de nouvelles candidatures pour que davantage de communes soient représentées au sein de cette commission (actuellement 8 sur 23).

e. 8e commission "Mutualisation et relations des communes membres avec l'EPCI"

Madame Brigitte BOUZEAU, Vice-Présidente en charge de cette commission, évoque le projet de création d'un groupement de commandes communautaire qui pourrait bénéficier tant à la Communauté de communes qu'aux communes membres pour des marchés dont la nature reste à déterminer. Elle indique également que des démonstrations d'un désherbeur à eau chaude seront organisées pour les communes intéressées, de même qu'une réunion d'information en présence d'une société spécialisée en vidéosurveillance.

f. 11e commission "Information et communication"

Monsieur Christophe PINTO, Vice-Président en charge de cette commission, présente les derniers travaux :

- Création d'un livret du matériel communautaire mutualisable et accessible en prêt aux 23 communes du territoire (contenu en attente de validation par Madame Brigitte BOUZEAU),
- Première édition de la Newsletter, nouvelle formule à destination des 362 conseillers municipaux et rechartée pour être en cohérence avec les autres supports de communication du Gesnois Bilurien,
- Maquette finalisée du prochain journal communautaire (numéro de l'été 2021).

## **7- Informations diverses**

Feuille de route politique : un questionnaire a été préparé afin de recueillir l'avis des 362 conseillers municipaux du territoire sur l'organisation, le périmètre et les compétences de la Communauté de communes. Les réponses recueillies avant le 20 juin permettront de disposer d'une analyse du ressenti de tous les élus du Gesnois Bilurien, et d'orienter les ateliers du séminaire de travail des conseillers communautaires, qui aura lieu le 25 juin prochain.

**Le Président,  
André PIGNÉ**